

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	MONELLA JOSEPH
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	074D0182 <i>Monella Joseph</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE TECHNIQUE DES ROMAINS 19 RUE DE NARVIK 74000 - ANNECY
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S074Z190
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	30/10/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX <i>Beatrice Taburiaux</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	-----------------------------------------	---

Commentaires

Audit réaliser sur le centre S074Z120
Etre attentif au respect des mises en condition et du respect de la progressivité

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

30/10/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



Contrôleur : MONELLA JOSEPH

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : CB-612-ZF Catégorie de véhicule : N1 Energie : GO
Date de mise en circulation : 27/02/2012 N° PV : 24071003

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24069062	09/07/2024	RAS
24069070	10/07/2024	RAS
24069169	13/07/2024	RAS
24069744	14/08/2024	RAS
24069780	19/08/2024	RAS
24069810	21/08/2024	RAS
24069828	22/08/2024	RAS
24069841	22/08/2024	RAS
24069860	24/08/2024	RAS
24069866	24/08/2024	RAS



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	
	<p>1.2.7.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</p> <p>➤ 7.1.5. Airbag : Mauvaise réalisation du contrôle de l'air bag.</p>	NON CONFORMITÉ
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	
FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile		



Contrôleur : MONELLA JOSEPH

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MONELLA JOSEPH



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	
MODALITES FINALES		CONFORME